



DECLARATION CHSCT 21/02/19

Monsieur le Président,

Nous tenions à vous faire part des inquiétudes des représentants du CHSCT, notamment suite aux premières révélations sur le projet de réforme de la fonction publique.

Les représentants syndicaux au CHSCT s'investissent pleinement dans leur mission parce qu'ils ont à cœur plus que quiconque des conditions de travail de leurs collègues. Or, comment ne pas se sentir méprisé, mal considéré quand le nouveau maître mot est la suppression des CHSCT sur le modèle du privé et sans avoir la moindre idée des spécificités de nos CHSCT. On dit que l'administration est figée, et pourtant notre CHSCT, seule instance interdirectionnelle avec le CDAS, permet l'ouverture, l'entraide, le partage d'expérience et cela n'existera bientôt plus. Serons-nous amenés à nous refermer sur nous même, voir à disparaître totalement ?

Les déclarations sont floues, personne ne sait comment va s'exercer la fusion des CT et des CHSCT, avec quel budget les élus travailleront, quel temps de préparation leur sera accordé, combien d'élus, quels élus, et comment seront-ils pris en charge ? Comment peut-on imaginer que les temps de préparation puissent être fusionnés avec les CT alors même qu'aujourd'hui ils sont insuffisants au vu du nombre de point à l'ordre du jour de chaque instance.

Tout ce qui ressort des déclarations faites sont toujours des critiques contre les représentants syndicaux trop nombreux, des instances trop nombreuses mais jamais dans ce discours n'est évoqué l'investissement des élus, le nombre de dossiers traités, les améliorations obtenues, les échanges permettant de construire ou d'améliorer les conditions de travail des agents. Nous sommes uniquement stigmatisés comme empêcheurs de tourner en rond. Alors, nous avons bien compris que nous dérangerions, face aux changements que le gouvernement souhaite imposer à notre administration. Il est bien plus efficace de mettre de côté et de faire taire les syndicats afin d'aller plus vite peu importe la casse sociale et humaine que cela entraînera.

«Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin», il semblerait que «seul» soit la formule retenue pour avancer sur les chantiers de transformation de notre administration. Pourquoi faire ensemble puisque l'objectif est de détruire et pas de construire ensemble ?

«Seul» vers la privatisation, le message est clair.

Les représentants syndicaux ne sont pas dupes. La consigne a vraisemblablement été donnée de ne divulguer qu'un minimum d'informations, de ne consacrer qu'un minimum de temps aux partenaires sociaux et, de ne surtout pas dévoiler avec précisions les projets de notre administration. Et bien, cette consigne semble être parfaitement suivie dans notre département monsieur le Président.

En effet pour chaque transformation proposée au national lorsqu'on vous demande la déclinaison au niveau local notamment de la fameuse géographie revisitée pour la DDFIP, vous nous répondez que non, nous ne sommes pas concernés, que non vous ne comptez pas supprimer de centre des finances publiques impôts (on pensera notamment aux SIE), que non nous ne sommes pas un département test pour les agences comptables. Circulez, il n'y a rien à voir...

Même chose, pour les restructurations des Douanes, sur les transferts de missions, par exemple le transfert des taxes sur les boissons non alcooliques dès le 1er janvier 2019 à la DGFIP, pas d'informations. Quel impact du Brexit ? Pas d'informations. Quelles seront les implantations douanières pour le long terme, pas d'informations. L'incertitude qui règne sur la structure territoriale douanière est une source de dégradation importante du cadre professionnel.



Les Yvelines seraient donc protégées, quelle chance! Nous devons certainement bénéficier d'une aura particulière pour être à l'abri des grands chantiers qui se préparent. Pourtant nous entendons parler de front-office/back-office, de contrats à signer entre comptables et communes, mais ce qu'ils contiennent en revanche... l'omerta est totale. Nous ne devrions pas non plus nous inquiéter d'être impactés dans les Yvelines par les 30 000 suppressions de postes dans notre ministère au-delà de 2022 rassurons-nous... Vous nous direz que cela concerne les CT et non le CHSCT et pourtant... Nous, représentants au CHSCT, devons continuer de voter des budgets de rénovation, de travaux pour des sites alors que nous ne savons toujours pas, même pas à court terme, quels sont vos projets pour les années à venir. Peut-être devrions-nous financer des cloisons anti-bruit pour un service qui fermera dans 2 ans ?

Enfin, depuis quelques CHSCT, à travers certaines phrases, certains discours, nous nous sentons de plus en plus méprisés. Le budget du CHSCT est le budget des directions. Peu importe nos avis puisque le président en dispose à sa convenance, nous a-t-on fait comprendre. Viendra-t-il ce jour où des dépenses seront effectuées malgré l'avis contraire des représentants ? ... Alors bien sûr, ce n'est pas encore le cas, mais les inquiétudes se font ressentir. Le fonctionnement du CHSCT des Yvelines est remis en cause depuis quelque temps alors qu'il donnait entière satisfaction et qu'on ne pouvait lui reprocher de n'être pas engagé. Mais aujourd'hui les représentants syndicaux du CHSCT se sentent dénigrés par certaines déclarations. Pourquoi requérir absolument un secrétaire de CHSCT, alors que ce comité a parfaitement fonctionné sans qu'aucun des représentants ait pris ce titre depuis plusieurs années? Comment osez-vous proposer de financer des réparations de toilettes « qui serait une action visible pour les collègues » ? Comment osez-vous nous proposer de faire un CHSCT sur une demie-journée alors même que le nombre de points à aborder est important et que certains de ces points nécessitent le temps de la discussion et du débat.

Il apparaît que le mépris des CHSCT au niveau national et la volonté de les faire disparaître ou de les affaiblir commence à se décliner au niveau local, de manière insidieuse, par des petites phrases, des petits mots, des propositions inacceptables.

Les représentants du personnel au CHSCT constatent également des conditions de mépris pour les agents qui méritent d'avoir des informations claires sur les réorganisations à venir de leurs administrations et qui auront des conséquences sur leurs conditions de travail et sur leur santé. Nous en voulons pour preuve le détricotage du maillage territorial de notre département par le biais des fermetures, fusions, abandons et transferts de missions, sans pour autant toujours le porter devant les organisations syndicales, les faux semblants de consultation des agents et le déménagement des agents en leurs absences pour l'installation du co-working.

Pour terminer, nous souhaiterions qu'à défaut de répondre aux questions que nous vous posons lors de nos déclarations liminaires, vous ayez au moins la décence de les écouter!

Aussi face à ce mépris, les représentants du personnel ont décidé de ne pas siéger à ce CHSCT estimant que la langue de bois ambiante n'est pas propice au dialogue social, tel qu'il est attendu.

Les représentants du personnel du CHSCT 78